



Services de la Guidance

Espace Tremplin

Journée de rencontres et d'échanges

L'ACCROCHAGE

Jeudi 26 mars 2015

Maison Provinciale de la Formation

Rue Cockerill 101, 4100 Seraing
entrée par le parking rue Marnix (Voir Plan)

9h30 Accueil

10h M. Bernard Devos
Délégué Général aux Droits de l'Enfant,

12h Pause déjeuner

Rue Peetermans 78, 4100 Seraing

13h Ateliers d'échanges

- Construire un réseau, la concertation comme ressource pour l'accrochage.
- Echanger les pratiques pour les rendre pertinentes.
- Partenaires pour l'accrochage.

15h30 Clôture

ATELIER "CONSTRUIRE UN RÉSEAU" - JEUDI 26 MARS 2015

Animateur : M Christophe PARTHOENS, directeur de l'AMO Reliance (Visé)

Présentation de l'expérience de la Commission Mixte Locale de la Basse Meuse (Visé).

Les services qui sont le plus proches de l'institution scolaire se rassemblent une fois tous les deux mois. Cette commission a été facilitée par l'existence d'une concertation sociale qui se compose près de 50 services sociaux de la région. Les différents acteurs se connaissaient donc préalablement à leur implication dans la CML.

La CML réunit donc AMO, CPMS libre et officiel, écoles libres et officielles, services sociaux divers autour de projets ponctuels ou de réflexions dans le temps sur les situations et le contexte scolaire en basse Meuse. On citera en exemple des projets sur la thématique du harcèlement, sur la situation de très jeunes filles enceintes, ou encore des interpellations quant aux conditions de sécurité pour les élèves qui prennent le bus.

Notions énoncées par l'exercice de "photolangage":

Union - Collaboration - Echanges - interlocuteur - moyens - passerelle - solution - balise - repère - responsabilité - rôle - ressources - confiance - méconnaissance - information - procédure - protocole - école sclérosante - plaisir d'apprendre - outils - réponse disciplinaire au décrochage - solitude - découragement - intérêt du jeune - mise en projet.

Les prises de parole dégagent quelques réflexions :

Les acteurs tous secteurs confondus se sentent un peu seuls en présence de situations de décrochage.

Les directions d'écoles se sentent démunies par manque d'interlocuteurs, par méconnaissance des partenaires éventuels, parce qu'elles fournissent des

réponses inadéquates aux situations de décrochage (mesures disciplinaires) ou par manque de connaissance des facteurs de décrochage.

Les expériences de réseau révèlent quelques éléments de réussite à remarquer :

- Le réseau s'attache à un territoire (relativement) restreint.
- Il se définit par une action et des partenaires locaux et extra locaux.
- Il permet de découvrir des réalités professionnelles, des pratiques, et des règles différentes.
- Il se constitue aussi à partir de liens personnels, d'affinités personnelles, et partenariales.
- Il permet de constituer des protocoles, des procédures qui définissent les rôles et limites de chaque intervenant.

Autour de la constitution d'un réseau, questions et réflexions.

- Temporalité du réseau. A quels termes fixer des objectifs? A quels termes évaluer?
 - Compréhension des enjeux, missions et réalités des partenaires.
 - Nécessaire posture de confiance à l'égard des partenaires.
 - Comment permettre au réseau de devenir, et rester un espace de ressources.
 - Voir le réseau comme une auberge espagnole. On y trouve ce que chacun y amène.
 - Construire du sens commun, Permettre de faire émerger une dimension collective au réseau.
 - Définir une méthode, s'accorder sur le cadre.
 - Partager pour découvrir les partenaires - Connaitre les partenaires pour partager.
 - Accepter la rencontre de cultures professionnelles, de déontologies différentes.
-

- S'appuyer sur la rencontre des énergies, et les énergies dégagées.
- (In) formation sur les services partenaires (AAJ - Ens - CPMS - PSE - CPAS...)
- Le réseau comme source de formation continue.
- Concevoir, organiser des modules de formation commune aux partenaires.
- Appréhender les situations individuelles, et dynamique collectives.

Les participants relèvent encore des problématiques sans réponse

Des situations de décrochage dans le premier degré par manque de planification ou de motivation durant la première année se font jour au cours de la deuxième année. Ces situations ne sont pas forcément détectées, et ne font pas l'objet d'un suivi. Cela entraîne de fait des situations d'échec, et de décrochage dont pour l'instant personne ne tient compte.

D'autres situations de décrochage révèlent des problématiques comportementales, voire psychologiques directement chez le jeune ou dans l'environnement familial (alcoolisme, toxicomanie, dépendances, dépressions...).

ATELIER "CRÉER DES PARTENARIATS" - JEUDI 26 MARS 2015

Animatrice : Mme Fabienne MAGIS, accompagnatrice CEFA

Le groupe comportait des accompagnateurs(trices) CEFA, éducateurs(trices), des représentants AMO Droit des jeunes, Ans Awans, la boussole ASBL, Un assistant social Une représentante de la commission inscriptions du CPEONS, soit 14 personnes.

Cette dernière personne précise ses rôle et missions: repositionnement des élèves exclus dans les écoles, sans droit d'injonction, au sein du CPEONS. Dispose de 20 jours ouvrés pour retrouver une école aux élèves avant de renvoyer le dossier à la CFWB qui elle a pouvoir d'injonction.

Regret que l'aide à la jeunesse ne soit pas reprise dans ce groupe.

Ayant le souci de ramener le jeune au centre, il faut trouver des partenariats là où les intérêts sont divergents.

Difficulté chez les élèves majeurs: ils décrochent et rien ne les aide là où les mineurs sont très encadrés et dans une structure très confinante.

Les 18-25 ans ont besoin d'un accompagnement alors qu'ils sont dans un no-man's land et ils sont très peu préparés.

Situation des MENA (mineurs étrangers non accompagnés) qui, dès leur majorité sont jetés hors de la structure sans autre forme de procès.

On passe au Photolangage.

Est expliquée, en réponse à une interpellation, la différence entre CEFA et IFAPME.

Les élèves jouissent d'un salaire équivalent pour 3-4J en entreprise pour l'IFAPME et 3J au CEFA. Pas d'obligation vis à vis de la CFWB (p. ex abandon scolaire) pour l'IFAPME, là où le CEFA a une obligation pédagogique. Ce qui laisse la possibilité de passerelles vers un autre enseignement pour le CEFA. Ce dernier octroie le CESS, là où l'IFAPME doit passer par la promotion sociale pour ce faire.

Un répertoire des services d'aides? Oui, au niveau local, en suivant des initiatives personnelles. Un bon carnet de relations et d'adresse est un atout majeur et pourtant difficile à construire.

Difficultés ressenties: manque d'engagement des écoles vis à vis des AMO

de mener des collaborations

dans les commissions, car ce ne sont pas les acteurs de terrain qui y sont mais des représentants éloignés du quotidien.

Forte demande pour la constitution de groupes de personnes de terrain.

Les parents sont responsables de l'éducation et de la scolarisation de leurs enfants.

La vision de Liège n'est pas celle de Bruxelles, leurs réalités et leurs publics non plus. Donc, il faut des groupes et synergies locaux.

Des antennes scolaires, peut-être? Permettraient un meilleur relais, meilleures relations entre AMO et école, et la mise en place d'un volet prévention.

Problématique des exclusions scolaires: On retrouve des conflits de déontologie, des difficultés par rapport au SAJ, et de secret professionnel.

Il y a méconnaissance ou ignorance du dossier du jeune ou de certaines parties importantes qui permettraient une meilleure prise en charge.

Il y a trop d'intervenants impliqués dans l'approche des jeunes.

Méconnaissance des missions et services liés -> il faudrait de mêmes bases.

Le souhait est donc de pouvoir établir un maillage local de gens de terrain, des dossiers équivalents et un répertoire des intervenants.

Mais également il manque une prévention et une information préalable dans les écoles sur les différents services d'aide aux jeunes.

Il est remarqué qu'un nombre non négligeable de jeunes est en souffrance dans le milieu scolaire, et notamment que les écoles ne respectent pas le rythme d'apprentissage des jeunes. Peu de choses peuvent mener au décrochage...

Perspectives

Les participants émettent le souhait de voir se reproduire ce type de journée, moyennant quelques remarques notamment sur la présence de représentants du SAJ, sur la présence plus nombreuse d'enseignants et d'éducateurs.

Des initiatives de rassemblement des volontés et des acteurs existent et devraient être impulsées selon les territoires, les réalités locales, et les besoins.

ATELIER "ECHANGES DE PRATIQUES" - JEUDI 26 MARS 2015

Animatrice : Mme Sandra GERARD, AMO Droits des jeunes

Photolangage

Orientation

Apprendre à chanter sous la pluie

Absentéisme

Manque de motivation

Résistance au changement et lourdeur du système

Pédagogie éducative

Recréer les liens (à tous les niveaux)

Entraide

Interrelations et partenariat

Qu'est-ce que l'école fait pour donner envie à un jeune de se lever le matin pour aller à l'école ?

Apprendre à connaître l'autre et sa culture

Pratique

- Humaniser : le jeune n'est pas seulement un élève mais aussi un être social avec tout ce qui va autour. On sanctionne le comportement et on accompagne au changement. Mais la sanction n'est malheureusement pas toujours éducative (moyens ?). Cela dépend aussi de la formation initiale des intervenants au sein de l'établissement.
 - Pour contacter les jeunes, on utilise les moyens de communication qu'ils utilisent. Il en va de même pour les parents. L'établissement essaie de maintenir le lien entre lui et les parents. Cela n'est pas toujours facile car il y a tous les aléas de la vie. On travaille aussi à la qualité de l'accueil des parents au sein de l'école.
-

- On utilise des aides extérieures telles que la médiation scolaire, PMS et ce qui est présent aux environs des établissements. Cela permet de débloquent pas mal de En triangulant on est également dans l'accompagnement. Dans certaines classes, il y a une charte de vie réalisée avec les élèves (5 – 6 comportements, pas plus). Cela facilite grandement la responsabilisation au niveau des élèves. Chacun y va de son initiative. Tant que cela reste dans la légalité et le bien-être de tous, la direction nous laisse faire.
- L'école organise des moments de concertation et de coordination. C'est difficile car il y a une différence de temporalité entre les différents acteurs et ce sont souvent toujours les mêmes qui participent. Cela provoque parfois de la lassitude. Pourtant, cela permet de débloquent des situations.
- Au CEFA, l'accompagnement est plus facile et intrinsèque à la formation du jeune (MFI). On fait tout pour que le jeune soit bien orienté.

Besoins

- Diminuer l'absentéisme
- Comment intégrer les parents à l'accompagnement du jeune
- Connaître les ressources mis à la disposition des écoles
- Connaître le fonctionnement de chacun des intervenants possibles
- Connaître les rôles et missions de chacun au sein de l'établissement
- Être former à l'accompagnement
- Comment mettre en pratique l'accompagnement sur le terrain scolaire et avec quels moyens ?
- Communication entre les ministères (cohérence)

Freins

- Les temporalités différentes entre le SAJ, l'école, les AMO...
 - Le poids de l'institution : l'organisation de la structure scolaire en elle-même (horaire, cloisonnement des cours...), l'incohérence entre ce qui est demandé aux acteurs de terrains et les moyens mis à disposition
 - La communication entre les différents ministères (se mettre d'accord)
-

Thèmes souhaités pour de prochaines rencontres

- Rendre le jeune acteur
 - Le bien-être à l'école
 - Cohérence et co-errance : la responsabilité ?
 - Les partenariats
-